

## **Enseignement Supérieur et Recherche - Vie étudiante - Attribution d'une subvention à l'Université de Franche-Comté**

**Mme l'Adjointe SCHIRRER, Rapporteur :** L'UFR Sciences et Techniques de l'Université de Franche-Comté organise au niveau régional, la 3<sup>ème</sup> édition du concours national intitulé «Faites de la Science».

Ce concours s'adresse aux collégiens et lycéens d'enseignement général ou professionnel de toute l'Académie de Besançon.

Son objectif est de développer l'intérêt des jeunes pour les sciences et les études scientifiques par la réalisation de projets scientifiques encadrés par leurs enseignants.

Des bourses et des prix sélectionnent et récompensent les meilleurs projets d'expériences scientifiques.

27 projets (18 projets pour 17 collèges et 9 projets pour 8 lycées) ont été retenus pour être exposés dans le cadre d'un forum, qui se déroulera à Besançon, le mardi 3 juin 2008, dans le grand hall de Propédeutique de l'UFR Sciences.

Ce forum, ouvert au public, permettra aux jeunes porteurs de projets d'exposer le résultat de leurs travaux (posters, manipulations, maquettes, vidéo...), de présenter oralement les réalisations de leurs groupes auprès des membres du jury, et de confronter leurs expériences avec celles des autres établissements scolaires de la région.

A l'issue d'une cérémonie officielle en présence des partenaires institutionnels, des prix seront attribués pour récompenser les travaux des élèves.

Le premier prix participera à la finale nationale à Paris, organisée par la Conférence des Directeurs d'UFR Scientifiques.

Ce concours vise non seulement à susciter l'intérêt des jeunes pour les études scientifiques mais aussi à développer les relations entre l'Université de Franche-Comté et les établissements de l'académie bisontine.

La Ville de Besançon est sollicitée pour apporter son appui logistique à l'organisation du forum et également pour financer un «Prix Ville de Besançon».

La 4<sup>ème</sup> Commission du 15 avril 2008 s'est prononcée favorablement sur l'attribution d'une subvention d'un montant de 500 € à l'Université de Franche-Comté, au bénéfice de l'UFR Sciences et Techniques, pour financer le «Prix Ville de Besançon» au titre de la troisième édition du forum «Faites de la Science».

En cas d'accord, la somme de 500 € sera prélevée au chapitre 65.23/65731 CS 400.

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur l'attribution de cette subvention.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, se prononce favorablement sur l'attribution de cette subvention.

M. le Maire et Mme SCHIRRER n'ont pas pris part au vote.

*Récépissé préfectoral du 2 juin 2008.*